

## Compte-rendu du conseil d'école du 18 mars 2019

Étaient présents:

- Le directeur et l'équipe enseignante au complet (absente : Mme Garry)
- Pour la mairie : Mme Nicolas et Mme Dolfus
- Pour les parents d'élèves:
  - Liste FCPE: Cécile Ledoux, Amandine Lambert, JOFFRE Ghislaine, BELLOIR Virginie, Audrey Ayivi, Bernard Salandre, Pascal Nicolas
  - Liste présentée par Mme Maurin : Mireille Maurin, Angélique Sablayrolles
  - Liste PEEP: Ludovic Gellé, Céline Charrenton

### 1. Approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école

### 2. Présentation du RASED intervenant à l'école

Mme Bienvenue présente le fonctionnement du RASED à l'école Ferdinand BUISSON. Elle évoque des conditions de travail pas toujours adaptées en raison de salles inappropriées et de moyens réduits. Le directeur indique que 30 élèves sont suivis par le RASED pour 60/70 élèves signalés lors de la synthèse en octobre.

M. Salandre qui souligne l'importance du RASED y compris dans une école comme Ferdinand Buisson, interroge Mme Nicolas sur la baisse de budget qui a concerné les RASED l'année dernière puisque le budget était passé de 500 à 350€. Mme Nicolas rappelle le contexte budgétaire et indique que les budgets de fonctionnement, d'investissement et des classes de découverte restent inchangés. Mme Bienvenue ne comprend pas ces choix que déplore aussi M. Salandre. M. Derquenne précise qu'avec l'augmentation du budget d'investissement consécutif au nouveau mode de calcul en fonction des effectifs, il sera tenu compte des besoins du RASED.

### 3. Bilan financier des actions

M. Derquenne rappelle le cadre des actions qui permettent de financer la coopérative de l'école. Ces actions ont été décidées en conseil d'école et seront à nouveau fixées lors du prochain conseil d'école.

Les bilans financiers des actions sont donnés à chaque groupe de représentants de parents.

### 4. Soirée débat-conférence à l'auditorium du lycée

Le directeur se félicite de la qualité de la soirée organisée le 25 janvier dernier. Il souligne aussi la participation active des parents présents et la qualité des échanges.

Il regrette que malgré les moyens de communication mis en œuvre, seuls 70 parents aient été présents.

Les représentants de parents partagent cet avis et souhaitent que ces organisations se poursuivent.

Ils indiquent qu'ils souhaitent avoir un bilan de l'action des 10 jours sans écran et précisent qu'ils souhaiteraient que cette action ait lieu à une date commune pour une gestion plus facile des fratries par la famille.

Le directeur indique qu'un bilan de cette action sera fait et présenté au troisième conseil d'école.

La liste portée par Mme MAURIN précise qu'il serait peut-être envisageable de proposer aux enfants une motivation sous forme de challenge où l'enfant marquerait des points en fonction de sa capacité à se passer d'écran, ce qui rendrait l'exercice plus motivant.

L'équipe enseignante indique que toutes les familles ne jouent pas le jeu.

## **5. Mairie**

### **a. *Projet Educatif Communal (point sur le déroulement)***

Le directeur rappelle la démarche et le calendrier du PEDT. Il fournit à chaque groupe de représentants de parents les deux actions qu'il porte avec la circonscription et un autre directeur. Une action concerne l'aide à la lecture et l'autre la création d'un passeport solidaire pour les élèves de cycle 3.

Il précise que cette démarche est intéressante et que les échanges en commission ont été riches. Il aurait souhaité que les moyens attribués à ce projet soient précisés pour mieux formuler les propositions.

### **b. *Budget 2019 choix pédagogiques et répartition***

Le directeur présente les choix que l'équipe a faits pour répartir le budget de l'année en cours. Un exemplaire de la fiche présentant ces choix est remis à chaque groupe de représentants de parents.

### **c. *Ménage***

Le directeur indique que le ménage n'est toujours pas fait correctement. Il précise que Mme Lessins est réactive et interpelle toujours Arc en ciel, la société responsable du ménage. Il dit également que l'agent est toujours ponctuel, investi et dans l'échange.

Pour lui, la difficulté vient de la formation indispensable que doit recevoir l'agent et d'un temps dont il dispose qui doit être à évaluer à nouveau. Il a signifié ces besoins à M. Kanté lors d'un entretien le 19 mars.

Devant la situation relevant de problèmes d'hygiène (des vomissures n'ont pas été nettoyés depuis plusieurs mois...), une enseignante a fait une fiche pour le CHSCT, le directeur l'a complétée et la soumet à l'avis du conseil d'école (un membre de chaque groupe de représentants de parents et les représentants de la mairie sont invités à faire des constatations dans deux classes de l'école).

M Salandre à propos d'hygiène rappelle la découverte inadmissible de gros champignons dans un car transportant des élèves. Mme Ayivi évoque aussi l'absence de chauffage dans une classe. Mme Nicolas précise que le transporteur a été saisi de cette situation pour ce qui est du premier point et que des travaux d'urgence ont permis de rétablir le chauffage dans l'attente de travaux plus importants qui seront réalisés hors période scolaire.

### **d. *Installation des VPI***

Le directeur souligne que l'installation de 11 VPI pour la prochaine rentrée scolaire est un effort important de la commune et que cela va dans le sens des remarques faites précédemment sur la faiblesse du rythme proposé auparavant.

Il indique que pour que cette installation profite aux élèves, il y avait des conditions. Le souhait de l'enseignant d'équiper la classe de cet outil, la formation des enseignants, des logiciels et applications adaptés à ces tableaux numériques et une connexion internet de qualité.

Pour le deuxième point, une demande a été formulée à Mme l'inspectrice et pour le troisième point une priorité a été rédigée dans la fiche des choix budgétaires de l'année.

La liste portée par Mme MAURIN indique être surprise du contenu du questionnaire « Montgeron 2030 » soumis à la population dans le dernier Mag, et qui pose la question de l'installation des VPI en demandant un positionnement des sondés en indiquant s'ils trouvent cela « prioritaire, utile ou inutile », cela remet-il en cause le programme de la mairie sur l'installation des VPI ?

La municipalité indique qu'il s'agit d'un simple sondage et que l'installation des VPI se poursuit.

### **e. *Temps méridien (cf questions jointes)***

La liste FCPE et celle portée par Mme Maurin ont formulé la question suivante : Quelle est la programmation des travaux à la Roseraie et où en sont les démarches de rapprochement avec la Ville d'Yerres ?

La liste portée par Mme Maurin indique ne jamais avoir reçu de réponse à son courrier du 21 janvier, indique être très surprise que la question de la rénovation de la roseraie figure au questionnaire « Montgeron 2030 » à savoir si la rénovation de la roseraie apparaît pour les répondants prioritaire, utile ou inutile... et rappelle la crainte qu'ont les parents depuis 2ans ½ et les engagements de Mme Le maire vers plus de sécurité alimentaire (liaison froide) qui sont sans réelle avancée sur le projet et ceci alors que les municipales auront lieu en 2020.

Mme Nicolas indique que la concertation avec la ville d'Yerres (compte-rendu conseil municipal) pourra permettre de vendre des repas à cette ville limitrophe.

Mme Nicolas précise qu'aucune décision n'a encore été prise. Mme Dolfus indique qu'il n'est pas possible de donner une échéance car ils ne savent pas à quel moment les éléments d'analyse seront tous réunis. Les représentants de chaque groupe de représentants de parents souhaitent que ces décisions se fassent en concertation et regrette des échanges trop « verticaux » et uniquement informatifs.

M. Salandre et la liste portée par Mme Maurin souhaitent des précisions sur le taux d'encadrement. Mme Nicolas indique que même si aucune réglementation n'existe à ce sujet, la mairie de Montgeron s'est fixée des taux à 1/15 en maternelle et à 1/25 en élémentaire. Les représentants souhaitent savoir si ces taux sont respectés. Mme Nicolas indique que ces taux sont respectés si on excepte des périodes d'épidémie où la difficulté réside dans le fait que des agents absents ne préviennent pas en amont de leur absence. Les représentants de parents souhaitent savoir ce qui est mis en place pour stabiliser les équipes d'animateurs. Mme Nicolas indique que la nature de ces postes fait que la gestion est très compliquée comme dans toutes les communes environnantes. M. Derquenne indique que la formation au BAFA et un volant de remplaçants plus important serait souhaitable sur le mois de septembre et les mois d'hiver. Mme Nicolas indique que les formations sont proposées aux agents.

La liste portée par Mme Maurin propose que des étudiants ou de jeunes actifs très motivés par les activités artistiques telles que le théâtre, les arts puissent réaliser un projet avec les enfants sur le temps méridien et en faire un mémoire, une expérience utile pour eux.

La FCPE demande quelles sont les activités proposées aux enfants sur le temps du midi. Mme Nicolas indique que des ateliers peuvent avoir lieu à la Maison de l'Amitié ainsi que l'existence de tables de ping pong. M. Derquenne indique que d'autres animations pourraient être créées sur l'heure du midi mais qui impliqueraient d'autres aménagements.

. M. Salandre (FCPE) ainsi que la liste portée par Mme Maurin souligne l'indigence des activités proposées aux enfants durant le temps méridien ainsi que lors de la garderie du soir. Mme Maurin souligne qu'il fut un temps où du théâtre était proposé aux enfants durant le temps méridien et qu'il est dommage que rien ne soit proposé de nos jours alors que, durant les vacances scolaires, les animateurs portent des projets qui pourraient être renouvelés en période scolaire. La liste portée par Mme Maurin demande ce qu'il en est de la Maison de l'Amitié qui devait être annexée les jours d'intempéries pour les enfants durant le temps méridien. Mme Nicolas répond que les enfants ont un porche pour s'abriter et des structures pour jouer en attendant (tables de ping-pong, ballons, billes...). M. Derquenne rajoute que durant l'épisode neigeux, un concours de bonhommes de neige a été organisé ainsi que des batailles de boules de neige. La liste de Mme Maurin indique que les autres établissements ont tendance à éviter de sortir les enfants en cas de neige par sécurité.

## **6. Education Nationale :**

### ***a. Langue ELCO pour la rentrée 2019/2020***

M. Derquenne énonce les choix faits par les familles de l'école. Il précise qu'il n'a jamais de retour à la suite de ces remontées, ce qu'il trouve irrespectueux vis-à-vis des familles qui formulent ces demandes.

### ***b. Sectorisation des collèges à la rentrée 2019***

Le directeur a été informé d'un changement de sectorisation des élèves de Vigneux et de Montgeron le 12 février dernier par le conseil d'administration d'un collège. Une secrétaire du conseil général lui a confirmé ce changement de sectorisation qui modifie la sectorisation de la moitié des élèves de l'école. Le directeur déplore ce changement fait sans concertation des principaux, inspecteurs et directeurs d'école. Il déplore également les conséquences sur la liaison dynamisée avec le collège Pompidou.

La FCPE déplore l'absence de toute concertation ou même d'information des fédérations de parents d'élèves et que cette sectorisation fasse sortir des familles des collèges publics car la séparation de camarades est un élément pour les familles.

**c. Affelnet** (inscription en 6<sup>ème</sup>) + carte scolaire collèges

M. Derquenne rappelle les modalités et explique que la distribution du volet 1 est pour l'instant suspendue. Il attend les informations officielles pour la sectorisation. Il a sollicité le principal et Madame l'Inspectrice pour avoir des précisions.

**d. Consultation LSU**

Depuis le mois de février dernier les livrets scolaires sont consultables à distance. Chaque parent de l'école a reçu un identifiant et un mot de passe.

**e. APC (quelle est leur fréquence ?)**

Les APC se déroulent les lundis et jeudis à 11h30 selon les modalités exposées au premier conseil d'école. 5 heures ont été données par le Ministre sur ces heures pour la saisie des évaluations de CP.

**f. Les incorruptibles**

L'action se déroule dans toutes les classes de l'école selon le calendrier prévu. Les avis des élèves seront transmis le 23 mai prochain.

La liste portée par Mme Maurin demande comment est évaluée la réelle lecture des ouvrages auprès des élèves ?

L'équipe enseignante rappelle que les enfants n'ont aucune obligation de lecture mais que des fiches avec des questions sont proposées aux jeunes lecteurs par une partie des enseignants.

**g. Forum des usages numériques du 9 avril**

M. Salandre s'interroge sur la participation au forum des usages numériques du bassin de Montgeron le 9 avril. M. Derquenne confirme qu'il a été sollicité par La professeur Ressource Informatique pour participer à ce forum. Il indique qu'il n'a pas fait le choix d'y participer car des choix et une hiérarchisation s'imposent à lui.

Le directeur, O.Derquenne

Pour la PEEP, M.Gellé

Pour la FCPE, M .Salandre

Pour la liste présentée par Mme Maurin, Mme Maurin

Le secrétaire de séance, V.ROCH

Pour Mme le maire, Mme Nicolas